



Vingt-sixième session

Nairobi, 8–12 mai 2017

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Activités du Programme des Nations Unies pour les
établissements humains, y compris les questions de
coordination**

**Travaux du Comité des représentants permanents
pendant la période intersessions**

Additif

Note du secrétariat

Le secrétariat a l'honneur de faire tenir ci-joint au Conseil d'administration, à sa vingt-sixième session, le rapport du Comité des représentants permanents auprès du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) sur sa soixante-quatrième réunion ordinaire, tenue le 20 mars 2017, dans le cadre des travaux menés pendant la période 2015-2017.

**Rapport sur les travaux du Comité des représentants
permanents pendant la période intersessions**

Résumé

À sa soixante-quatrième réunion ordinaire, tenue le 20 mars 2017, le Comité des représentants permanents auprès du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a adopté son rapport pour la période 2015-2017, en vue de sa présentation au Conseil d'administration afin que ce dernier l'examine à sa vingt-sixième session.

I. Introduction

1. Le Comité des représentants permanents auprès du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), organe subsidiaire intersessions du Conseil d'administration, a tenu sa soixante-quatrième réunion ordinaire le 20 mars 2017.

* HSP/GC/26/1.

II. Soixante-quatrième réunion ordinaire du Comité des représentants permanents auprès du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, tenue le 20 mars 2017

2. À la soixante-quatrième réunion ordinaire, le Directeur exécutif a fait un exposé sur les préparatifs de la vingt-sixième session du Conseil d'administration d'ONU-Habitat, qui se tiendra prochainement en mai 2017, y compris le thème proposé de la session et la préparation des documents clés devant être examinés par le Conseil, à savoir le programme de travail et le budget pour l'exercice biennal 2018-2019 ainsi que la révision à mi-parcours du plan stratégique pour la période 2014-2019, qui incorporerait les textes issus de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) tenue à Quito en octobre 2016. Le Directeur exécutif a également évoqué le rapport d'évaluation d'ONU-Habitat pour la période 2015-2016 réalisé par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales, indiquant que l'évaluation était globalement positive, mais mettait l'accent sur les domaines où ONU-Habitat pourrait améliorer ses prestations dans les années à venir. Il a souligné que l'évaluation arrivait en temps opportun dans les préparatifs de la réunion de haut niveau de deux jours qui devait se tenir à New York au début du mois de septembre 2017, pendant la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, à laquelle le renforcement futur d'ONU-Habitat serait examiné.
3. Le Directeur exécutif a attiré l'attention sur la récente visite du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. António Guterres, à l'Office des Nations Unies à Nairobi, et sa décision de visiter un programme de terrain d'ONU-Habitat dans l'implantation sauvage de Mathare, qui a apporté du soutien aux activités d'ONU-Habitat dans ce domaine, en mettant l'accent sur les programmes dans la région de l'Afrique en particulier.
4. Sur les progrès accomplis à la suite d'Habitat III, le Directeur exécutif s'est félicité de l'adoption du Nouveau Programme pour les villes par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/256 et des résolutions y relatives adoptées par les Deuxième et Cinquième Commissions. Le Nouveau Programme pour les villes réaffirmait le rôle et les compétences d'ONU-Habitat, dans le cadre de son mandat de coordination des questions relatives à l'urbanisation et aux établissements humains durables. Il a également salué le rôle confié à ONU-Habitat, à savoir coordonner les rapports quadriennaux sur la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, en coordination avec d'autres entités des Nations Unies. Il a appelé au renforcement de l'efficacité, de la responsabilité et de la supervision d'ONU-Habitat afin de lui permettre de s'acquitter de ce rôle. Il a également attiré l'attention sur le site Web d'ONU-Habitat (<http://nua.unhabitat.org/>), qui fournissait une analyse du Nouveau Programme pour les villes et du rôle d'ONU-Habitat dans sa mise en œuvre.
5. Le Comité, par l'intermédiaire de son Président, a approuvé les projets de documents relatifs à la vingt-sixième session du Conseil d'administration, y compris le rapport sur les travaux du Comité des représentants permanents pendant la période intersessions (HSP/GC/26/3), le programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2018-2019 (HSP/GC/26/6) et le projet révisé de plan stratégique pour la période 2014-2019 (HSP/GC/26/6/Add.3). Le Comité a également chargé son sous-comité sur la politique et le programme de travail d'examiner des projets de résolution concernant la vingt-sixième session en vue de leur transmission au Conseil d'administration pour examen en tant qu'additif à la note du Secrétariat sur les travaux du Comité des représentants permanents pendant la période intersessions (HSP/GC/26/3/Add.1).
6. Le Comité a également examiné la situation financière d'ONU-Habitat ainsi que les travaux d'ONU-Habitat en République arabe syrienne. Le Comité a pris note des travaux de ses sous-comités dans l'intervalle.
7. Mme Julia Pataki, Représentante permanente de la Roumanie et Présidente du groupe de travail sur le programme et le budget, a présenté les principaux points abordés lors de la quatrième réunion formelle du groupe de travail, tenue en février 2017. Le groupe de travail a instamment prié le Directeur exécutif de mettre en œuvre toutes les recommandations pratiques formulées par le groupe de travail. Le groupe de travail a également recommandé la prorogation de son mandat par le Conseil d'administration à sa vingt-sixième session et a proposé qu'un projet de résolution soit élaboré à cet effet.